

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.

14 mandamus. Successions ouvertes. Albert Spitzfaden, Mme Clémentine Morau, Vincencan Bonfiglio, Henry Lehmann vs Charles S. Picher, saisie provisoire de \$110,000. Emile Bosch vs New Orleans Railway Co., action en dommages de \$30,000.

Deuxième Cour Inférieure.

Juge A. M. Ancelet.

Comparation.

Jos. Taylor, actes de violence. Acquitté.

William J. attaque. Fred Wilson, maître; Chas. Fitzsimmons, Thos. Baker, Paul Saunell, actes de violence.

Condamnation. H. Mazon, port d'arme cachée. \$10 d'amende ou 15 jours de prison.

FAITS DIVERS.

Pour un diplôme.

John George Harz, étudiant en médecine, a hier reçu un writ de mandamus à la cour civile de district pour obliger la direction du département médical de l'Université Tulane à lui remettre le diplôme qui lui confère le titre de M. D. Il peut ainsi permettre d'exercer la profession de docteur, à laquelle il se destine.

Le plaignant, dans sa pétition, déclare avoir rempli toutes les conditions exigées des élèves; il a suivi assiduellement les cours pendant les quatre derniers trimestres d'études; il dit s'être prouvé d'une capacité suffisante, et avoir eu une tenue irréprochable.

Il est conforme aux règlements de l'Université, il a subi avec succès son examen final, à la fin d'avril, dans les conditions exigées, ayant passé antérieurement des examens sur les matières appelées branches primaires. L'examen d'avril est un examen supérieur, et il a subi par devant un jury de membres, appartenant au département médical de l'Université Tulane.

Pour obtenir le diplôme nécessaire aux étudiants pour exercer légalement leur profession de médecin, il faut qu'ils subissent un examen sur deux branches supérieures, laissées à leur choix parmi les quatre qui sont autorisées. Le plaignant dit avoir subi victorieusement cette épreuve, ayant obtenu la moyenne exigée sur deux de ces quatre branches, et en ayant obtenu, de plus, un très bon résultat sur la troisième.

Le plaignant n'a donc droit qu'à un seul diplôme. On a en beaucoup de peine à faire lâcher prise à l'Université. Le plaignant a demandé \$2,000 de dommages et le juge lui a accordé \$100.

Incendie matinal.

Un incendie s'est déclaré dans un cottage de bois appartenant à William S. Fitzsimmons, qui l'utilise comme écurie et comme habitation pour ses chevaux qu'il ferre. L'immeuble, le mobilier et les outils ont été la proie des flammes.

La maison valait \$500 et était assurée pour \$160 à la compagnie Hibernia. Dans la cour se trouvaient cinq charrettes, dont les propriétaires étaient Charles Turpin et Sol Stern. Ces véhicules d'ont pas échappé à l'incendie; ils valaient \$150 et n'étaient pas assurés. La cause de cette conflagration est inconnue.

Baisse de la température.

Le mercure du thermomètre est descendu hier matin à 52 degrés Fahrenheit dans le bureau du Dr Chime. C'est la température la plus basse qu'on ait eue en mai et elle est de 6 degrés plus froide que celle du 1er mai 1890, où on enregistrait 58 degrés.

Ordinairement le froid fait descendre le thermomètre à 65 degrés comme minimum à cette date à la Nouvelle-Orléans; il y avait donc hier 13 degrés de froid de plus que d'ordinaire le 1er mai quand la température est inconnue.

Le Bureau météorologique rend aujourd'hui service aux cultivateurs, en leur prédisant leur température probable pendant les prochains jours.

On s'attend à ce que la température redevienne presque normale, et qu'elle s'élevé sensiblement dans le Texas, l'Oklahoma et l'Arkansas. Depuis hier soir, on pressent un adoucissement qui durera probablement aujourd'hui pendant toute la journée.

Le beau temps revient et on croit qu'il durera.

A la Cour d'assises.

Le jeune John Nary, accusé de la mort de Léon Weather, a comparu devant le juge Christian hier matin pour entendre prononcer sa sentence, mais comme son avocat ne s'est pas présenté, le juge a condamné le jeune Nary à un an de prison.

Le juge Christian a confirmé la décision du juge Hughes, qui a mis à l'amende Charles Long pour avoir clandestinement tenu un salon réservé aux fumeurs d'opium.

Chien dangereux.

Un chien de garde barygène, fût-ce un pur sang, est fréquemment cause de sérieux dégâts, si on ne le juge par la décision du juge Somerville, dans l'affaire Hyner contre Polizzi.

Hyner est un employé de la fabrique "Jumbo", qui va chercher, de porte en porte, les bouteilles de bière. Il fut un jour en possession de la femme du défendeur, et pendant qu'il réunissait son butin, rue Poydras, près Liberté, un superbe chien de race sauta sur lui, au moment où il se baissait, et le mordit aux deux bras, mettant son pouce droit dans un tel état qu'une opération s'imposa. On a eu beaucoup de peine à faire lâcher prise à l'animal.

Le plaignant a demandé \$2,000 de dommages et le juge lui a accordé \$100.

"Choix de Hobson"

Tobias Hobson est le premier homme en Angleterre qui ait loué des chevaux de race.

Quand quelqu'un voulait louer un cheval, il lui fallait prendre celui qui était le plus près de la porte de l'écurie—il n'avait pas le droit de choisir. De là le vieux proverbe, si familier maintenant: "To elect there is but one. 'Tis Hobson's choice—take that or none."

Avant l'introduction du Uneda Biscuit acheter des biscuits soda dans un sac en papier, était comme louer les chevaux de Hobson—il n'y avait pas de choix. Il n'y en avait que d'une sorte et d'une qualité—il fallait prendre celle-là ou ne rien prendre. Qu'ils fussent rassis, mous, possédés ou vieux—c'était toujours le même "Choix de Hobson".

Le Uneda Biscuit en In-er-seal Package a révolutionné cette vieille méthode et donné un exemple qui a été approuvé par le public, ainsi que l'atteste la vente de plus de 200,000,000 de paquets à 5 cents.

Le In-er-seal Package garantit la qualité, la propreté et le croquant du biscuit, parce qu'il est à l'épreuve de l'air, de l'humidité, de la poussière et des germes.

NATIONAL BISCUIT COMPANY.

Succession ouverte.

La succession de Vincent Bonfiglio, l'Italien qui a été trouvé carbonisé dans son établissement, rue Decatur, a été ouverte hier. Le vieux café, connu sous le nom de "Red Star", a été ouvert hier par John de Betta, qui a représenté qu'il titre d'avocat M. A. Guillaut était l'agent constitué par le défunt en fait et en droit.

Bonfiglio était célibataire, ainsi le représente la pétition. Il laisse comme héritiers son père, son frère et Rose et Antonie Bonfiglio qui sont d'âge à recevoir leurs legs.

Le défunt a laissé des dettes qu'il faut tout d'abord payer. Une application a été remise à la cour et le père de Bonfiglio a déposé l'avocat chargé de donner à chacun sa part.

Declaré innocent.

Fred. Wilson a comparu hier matin à la cour criminelle de cité pour avoir tué Robert Hellman et blessé Jas. T. Welsh, rue Royale. Il a été honorablement déclaré innocent au sujet de ces deux accusations.

L'évidence des témoignages a prouvé que Wilson avait agi en légitime défense. Hellman l'ayant insulté et l'ayant attaqué ensuite, le jetant à terre. Welsh a suivi frappé Wilson. Tous deux allaient s'élanter sur lui de nouveau, quand Wilson a tiré son revolver pour se protéger et a tiré sur ses deux agresseurs.

A la fosse commune.

Trois corps ont été transportés hier à la Morgue à la fosse commune. Ce sont ceux de R. E. Beiden, de Beaumont, Texas, qui s'est suicidé de la vieille Marie Williams et de Cécile Oprekuch.

Retour de Saint-Louis.

M. Wm. Melie, maire par intérim, a reçu hier matin un télégramme l'avertissant que le maire Capdevielle et ceux qui l'ont accompagné seront de retour ce soir.

Ventes inscrites au Bureau d'Aliénations.

La succession de Mme E. Gally à Ferdinand Roth, un terrain borné par les rues St. Louis, Conti, Dauphine et Bourgogne, \$3500.

La même au même, un terrain borné par les rues Ursulines, Tremé, St. Claude et St. Philippe, \$1400.

La succession de Jno. Tricconi à Mme Louis Danfous, un terrain borné par les rues Kerlerec, St. Antoine, Remparts et Bourgogne, \$1600.

La même à Bertina Tricconi, une portion de terre bornée par les rues Bourbon, Derbigny, St. Antoine et Claiborne, \$600.

Yve Jno. Cronin à Wm Eedenborn, un terrain borné par les rues Julie, Cypress, Willow et Claiborne, \$1000.

Alphonse Bash à Hy Broad, un terrain borné par les rues Hy Clay, Calhoun, Preston, Annunciation et Tchoupitoulas, \$345.

Allen W. Hoff à Hy Butler, deux terrains, bornés par les rues Henry Clay, Laurel, Annunciation et Webster, \$300.

Hypolite Armand à Oscar R. Burrier, une portion bornée par les rues Broad, Ursulines, St. Philippe et Broad, \$100.

Base Ball.

Les élèves du collège des Jésuites joueront aujourd'hui deux parties de base-ball au Sportsman's Park.

A dix heures du matin les équipes des "Jesuits" se mesureront, et dans l'après-midi, à deux heures, les élèves de la division supérieure, les "Grands", entrèrent à leur tour dans l'arène.

Il y aura toute assurance. Le prix d'entrée est de 15 cents.

Nombre de Breuvages.

Le lait condensé est considérablement amélioré par la richesse du Lait Condensé de Borden de marque Eagle que l'on y ajoute. La marque Eagle est préparée avec le lait de troupeaux de vaches de races indigènes bien nourries, soignées et élevées. Chaque cannette étant mise à l'épreuve est digne de confiance.

Exposition artistique.

Aujourd'hui a eu lieu dans la salle de la bibliothèque commémorative de L. W. Tilton, à l'université Tulane, la seconde exposition de tableaux de l'Arts Exhibition Club.

L'exposition sera ouverte de deux à six heures aux personnes munies de cartes.

GOLF.

Alexandre Baxter, professionnel du New Orleans Golf Club, et Henry S. Turpie, professionnel de l'Audubon Golf Club, mesureront dimanche. La partie commencera à midi et demi.

Cette partie entre experts promet d'être des plus intéressantes.

MOTEL DE VILLE.

RÉUNION DE COMITÉ.

La réunion des membres des comités conjoints qui devait avoir lieu hier soir dans le but de discuter l'ordonnance relative à l'emplacement de la nouvelle poste, a été renvoyée à la semaine prochaine, à cause de l'absence de trois des membres. Ceux qui étaient présents ont discuté la question, mais ils n'ont pu rien décider.

ÉTAT ANNUEL.

INDEMNITY FIRE INSURANCE COMPANY OF NEW YORK N. Y.

Pour l'année finissant le 31 décembre 1902, les bénéfices nets ont été de \$21,000,000.

Capital payé \$200,000,000. Actif \$225,000,000. Passif \$25,000,000. Primes reçues en 1902 \$3,100,000.

Les bénéfices nets en 1902 \$2,163,966.

Le directeur général est M. J. Gallagher.

Le directeur adjoint est M. J. Gallagher.

Le directeur adjoint est M. J. Gallagher.

HUILE D'OLIVE ADOLPHE PUGET, MARSEILLE. Emballée en bouteilles, demi-bouteilles et quart-bouteilles et en estagnons de 5 gallons, 1 gallon, demi-gallon et quart gallon. Exigez cette marque et vous voulez l'huile la plus pure et de la meilleure qualité. EN VENTE DANS TOUTES LES EPICERIES.

AMUSEMENTS. Excursion pour les Familles à la Croisette Hyméla. Dimanche le 3 mai 1903, sur le vapeur "City of St. Louis" PAR L'ORIGINAL N. O. GLENE CLUB.

WEST END. TOUS LES SOIRS. L'Orchestre Militaire et de Concert d'Armand Venayre de 35 musiciens.

ST. CHARLES Ophéum. Opéra et Comédie.

THE GRAND. Matinée Mercredi et Samedi. SEANNE D'ADRIEN DE JAMES WELLS.

BUREAU DES COMMISSAIRES DU Port de la Nouvelle-Orléans. 287 - Nouvelle-Orléans, le 27 avril 1903.

HOTEL ET RESTAURANT DU WEST END. T. TRANCHINA.

Mandeville, Lewisburg et Madisonville. STEAMER NEW CAMELIA.

PETER GALLAGHER, ENCANTEUR. Propriétés Foncières et Assurances.

JULES ANDRIEU. Successeur de ROGEEBEAU & ANDRIEU AGENT D'AFFAIRES.

COLLÈGE SOULÉ. 603 rue St. Charles, en face de la Place Lafayette. Samedi, 2 Mai 1903, de 1 à 5 p. m. et de 7 à 10 p. m.

bien les traits de l'enfant, et ses dires, à ce sujet, corroboraient absolument ceux de l'hôpital. Me Ledroit, très impressionné par ces diverses déclarations et ces découvertes, s'en fit ensuite sur le Vieux Port, d'où il ne fit indiquer la petite rue Saint Laurent. Là, sa déception fut complète. Il eut beau interroger les plus vieux habitants de la rue, personne ne se souvint d'avoir connu les Mallois, ces pêcheurs ayant soi-disant élevé celui que Mme de Sommerense nommait aujourd'hui son neveu. Cependant rien d'affirmatif ne pouvait se déduire encore de ces dénégations. Peut-être, le jeune homme, ayant depuis longtemps quitté Marseille, se souvenait-il inexactement de son ancien domicile? Ou bien, les pêcheurs eux-mêmes avaient-ils oublié des voisins décédés depuis un nombre d'années déjà. Des raisons d'orgueil paillard pouvaient encore avoir incité le soi-disant Pierre de Sommerense à ne pas révéler l'exacte vérité, relativement à ces pauvres gens. Il réussissait peut-être de la misérable condition où l'avait vu, durant son enfance. Heureusement d'autres moyens s'offraient de contrôler l'authenticité de son récit. En obtenant le nom et l'adresse du vieux savant on lui avait été employé à Paris, il serait facile de retrouver à la mairie de l'arrondissement l'acte de décès de cet homme. Ceux qui avaient déclaré ce décès, ou bien même la consierge de la maison, ne pouvaient ignorer l'existence du secrétaire qui durant cinq ans, était venu chaque jour. Ces jadis réflexions faites, Me Ledroit retourna vers son hôtel. Il y régla sa note, et reprit, deux heures plus tard, le train de Paris, avec l'intention de continuer sans retard l'enquête commencée à Marseille. Don José, lui aussi, devait retourner à Paris, dès le lendemain. Il était pressé de se retrouver dans son milieu financier, de savoir de près les fluctuations bizarres des mines d'or, dans lesquelles, plus que jamais, il se trouvait engagé. Si les résultats répondaient à ses prévisions, il était sauvé, remontaient au faite de la fortune. Il fallait aussi qu'il vit le Blondin, pour lui faire connaître le résultat heureux, suivant lui, de son voyage à Marseille. Rien entre ces deux misérables complètes ne devrait rester ignoré. En effet, dès le lendemain même de son arrivée, le faux Américain fit prier discrètement son jeune complice de venir le trouver en son hôtel des Champs-Élysées.

Le Blondin arriva vers trois heures de l'après-midi. — Eh bien, lui demanda don José, dès que la porte eut été soigneusement refermée, ou si sont vos affaires de cœur avec votre noble tante? — Ça va bien, très bien même, murmura le jeune misérable. — Ma noble tante, comme vous le dites élégamment, paraît me gêner de plus en plus. Elle m'accable positivement d'attentions, de paroles affectueuses, de promesses asperges pour l'avenir. Je vis chez elle comme un coq en pâte; si ça continue, je deviendrai le maître de la maison. — Pauvre femme! murmura don José, d'un ton ironique. — Il reprit, plus haut: — Et la question d'héritage? — Ah! ça, par exemple, elle n'en souffre pas mot. — Il faudrait pourtant y arriver. — Je ne demande pas mieux; mais franchement, je ne puis lui en parler le premier, ce serait plutôt maladroite. — Sans doute, cependant, vous pourriez lancer quelques allusions discrètes, de façon à placer la conversation sur ce terrain, et à souder ses intentions. — Mais, dites-moi d'abord: — Mme de Sommerense vous a-t-elle informé de la lettre que je lui ai adressée de Marseille? — Ma foi, non. — Tenez, c'est étrange!

Pourtant cette lettre, et plus encore la pièce qu'elle contenait, revêtaient une importance extrême. — Vraiment? — Je crois bien, cela doit prouver irréfutablement votre existence d'autrefois à Marseille, chez les soi-disant Mallois. — J'ai obtenu là-bas, à prix d'argent, bien entendu, de pauvres pêcheurs maltais, logés sur le Vieux Port, tout proche la rue Saint-Laurent, une déclaration disant qu'ils ont parfaitement connu les Mallois, et l'enfant nommé Pierre recueilli chez eux. Je crois qu'au besoin, ils vous reconnaîtraient. — Ce sont des gens à conscience facile! — Oui, facile à vendre. — Ça; ça fera très bien dans le tableau, déclara le Blondin, sur un ton de juive cynique. — Si, après cela, un chère tante n'est pas absolument convaincue de nos liens de parenté, je veux être pendu! — Oh! pas d'emballement, reprit don José froidement, tout n'est pas encore fini. — J'ai même à vous signaler à l'avance un danger qui peut survenir d'un moment à l'autre et suffisant à vous faire pendre, ou pendre. — Lequel? — Savez-vous qui j'ai rencontré à Marseille? — Je ne peux pas le deviner. — Je me suis trouvé nez à nez,

sur la Cannebière, avec le notaire de Mme de Sommerense. — Bigre! s'exclama le Blondin stupéfait. — Est-ce que ce gratte-papier aurait flairé quelque chose? — Ou bien, l'aurait-on renseigné et averti de votre départ? — Qui donc? — Sait-on jamais? — Il y a dans l'hôtel de Sommerense une femme qui ne me revient guère; c'est la femme de chambre de ma chère tante. — Berthe Druoc? — Elle-même. — Oh! je ne crois pas qu'elle s'occupe de nos affaires. — Néanmoins, tenez-vous sur vos gardes, vis-à-vis d'elle et du notaire; un homme prévenu en vaut deux. Vous serez vraisemblablement appelé à voir prochainement l'officier ministériel, et tout dépend de lui. — Merci du conseil, j'en ferai mon profit. — Souvenez-vous aussi que, pendant votre enfance, à Marseille, vous avez très bien connu les Mallois. — Qu'est-ce que ces types là? — Ceux qui ont signé la fautive déclaration. — Ils étaient les amis intimes des Mallois, vos parents adoptifs. — Bon, parfait, j'ai compris. — Maintenant, partez, retournez voir votre chère tante. Allez l'embrasser, la griser de

vos affection filiale, et la presser, si vous le pouvez, de nous mettre le plus vite possible en possession des millions du marquis de Sommerense. Le Blondin se retira sur cette dernière recommandation, désemparé, lui aussi, d'arriver promptement un résultat palpable des ignobles machinations inventées par don José. R. V. Depuis une semaine déjà Pierre, après son horrible aventure de Jeanville, avait été transporté mourant dans la propriété abandonnée. La science du jeune docteur Delval, les soins assidus et dévoués de ses amis l'avaient enfin arraché à la mort. Mais il était urgent de ne point le laisser longtemps chez de Landrec, qui pouvait survenir d'un jour à l'autre. A cet égard, les assistants du peintre vivaient dans des tristes continuelles. D'ailleurs, à Jeanville, comme dans tous les petits endroits, les habitants n'avaient pas été sans remarquer les allées et venues étranges de ces inconnus. On avait vite appris qu'ils occupaient la vieille propriété où était située la Tour de César. On savait, et le moment allait venir, peut-être, où les autorités

du pays voudraient éclaircir le mystère que semblait receler l'habitation close. Aussi Charles Barru, après avoir obtenu l'assentiment éclairé du médecin, avait-il pris une mesure radicale et décisive. Il avait décidé de soigner Pierre chez lui, rue du Puits de l'Ermitte. Une voiture louée pour la nuit avait été amenée un soir, vers huit heures, à Jeanville, et s'était arrêtée devant la propriété. C'était une petite tapissière, assez bien close par des rideaux de cuir, au fond de laquelle le chimiste avait étendu le matelas sur son lit et des couvertures. Après s'être assuré que tout était endormi dans le village, on y transporta Pierre, en prenant les plus grandes précautions. A continuer. Le Meilleur Remède au Monde pour les Enfants en Dentition. Un Remède Ancien Mis à une Heureuse Epreuve DEPUIS PLUS DE SOIXANTE ANS.